

Soutien à 15 Faucheuses et Faucheurs Tribunal de Carcassonne 14h - jeudi 17 juin 2017

**Les autorités publiques font usage de Faux
mais
ce sont les Faucheurs qui sont au tribunal !**

**Ils ont été verbalisés le 17 juillet 2016 pour stationnement dangereux sur la
départementale D3 route des Corbières à Trèbes**

**mais en réalité les véhicules étaient sur un terrain privé!
Ils n'ont pas reconnu l'infraction (qui n'existe pas) et s'expliqueront devant la
juridiction de proximité de Carcassonne**

**Belle occasion pour rappeler la nécessité de
s'opposer à tous les OGM et aux importations**

Un procès atypique le 29 juin 2017 à 14h à Carcassonne.

Rappel des faits et procédure

Après l'AG 2016, à la Bastide-de-Sérou en Ariège, le dimanche 17 juillet 2016 les faucheurs sont allés manifester leur soutien aux opposants argentins à la construction d'une immense usine de semences Monsanto à Malvinas à côté de Cordoba. (Construction abandonnée depuis)

Nous étions donc en début d'après midi à Trèbes devant le site de Monsanto puis sur le parking camion. On en est reparti lundi 18 en fin de matinée.

Dimanche après midi tranquille et en musique avec HK et les Saltimbanks...juste surveillés comme d'habitude par quelques gendarmes. Jusqu'à l'arrivée du directeur de cabinet du préfet de l'Aude....tout allait bien. Il était fort en colère de notre présence et aussi de l'ambiance. Il a souligné «l'indécence et

l'incongruité» d'un tel rassemblement pendant la période de deuil national. Il a également rappelé l'ordre du préfet d'annuler les événements festifs jusqu'au lundi. (C'était la période de deuil national après l'attentat de Nice). Nous lui avons rappelé que le concert de Pharrell Williams qui avait lieu ce même soir à quelques km et devant des milliers de personnes n'était pas annulé!

Il a alors ordonné aux gendarmes de verbaliser les voitures des présents. Exécution de l'ordre de manière assez surréaliste puisque la plupart des voitures étaient garées sur une parcelle privée avec autorisation de la propriétaire et aussi sur des voies de dégagement. Environ 15 PV pour "arrêt d'un véhicule très gênant pour la circulation publique" sur la D3 route des Corbières ont été établis... mais les voitures n'étaient pas stationnées sur cette départementale !

Nous avons donc naturellement contesté l'infraction qui de toute façon n'existe pas et décidé collectivement d'aller au bout de la procédure. Ce "bout" arrive...Le 29 juin 2017.

Nous sommes 15 à être convoqués à 14h à la juridiction de proximité de Carcassonne.

Nicolas Gallon, notre avocat, a obtenu que nous soyons convoqués le même jour et à la même heure.

Nous vous attendons nombreux avec nous pour dire

NON à tous les OGM

NON aux importations.

NON à la privatisation du vivant

**Et au passage dénoncer le non sens de cette procédure,
et de la répression aveugle des lanceurs d'alertes**

Quelques liens-ci-dessous

<http://www.lindependant.fr/2016/07/18/trebes-les-faucheurs-volontaires-ont-passe-la-nuit-sur-le-site-de-monsanto,2230955.php>

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/07/18/2386391-concert-impromptu-a-l-usine-monsanto.html>

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/07/18/2386663-trebes-les-faucheurs-volontaires-occupent-toujours-l-usine-monsanto.html>